

d'Algérie (Abdelouhab, Soltani, p. 73-85) aurait pu être plus qu'une constatation et donner lieu à une amorce de synthèse ; la relation de la rencontre entre Massinissa et Ptolémée (Laporte, p. 213-219) reste à un niveau trop superficiel pour être autre chose qu'une anecdote ; la tentative de Nelis-Clément (p. 237-268) d'interpréter la présence de soldats romains dans le désert inspire surtout une défiance envers la rareté des témoignages, d'autant que, si l'armée romaine s'est provincialisée, elle s'inscrit toujours dans le cadre impérial, où les troupes sont affectées à une zone (la notion de perméabilité entre forces militaires de part et d'autre de la « frontière » est douteuse), et que le fait de servir dans une région n'implique pas une communauté culturelle avec la population de celle-ci. L'indexation permettra aux lecteurs de repérer les témoignages ou les lieux qui les intéressent plus particulièrement, mais on aurait souhaité que la belle introduction (J. Desanges) trouve un équivalent dans une conclusion synthétique qui aurait fait le bilan des apports de cette publication originale.

Monique DONDIN-PAYRE

Agnès GROSLAMBERT, *Lambèse sous le Haut-Empire (I^{er}-III^e siècles). Du camp à la cité*. Lyon-Paris, De Boccard, 2011. 1 vol. 17 x 27 cm, 193 p., 29 pl. (COLLECTION CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'OCCIDENT ROMAIN). Prix : 28 €. ISBN 978-2-904974-39-7.

Ce petit livre doit, si l'on en croit la 4^e de couverture, nous « inciter à goûter l' austère grandeur de Lambèse au voisinage de l'éclatante Timgad » ; or, il n'y est jamais question de Timgad, aucune comparaison n'y est donc proposée. Il est vrai que, parmi les cités de l'empire, Lambèse constitue un cas particulier, à de multiples points de vue. Le premier, extérieur mais fondamental, est documentaire : le camp de Lambèse était unique, non par ses caractéristiques mais parce que, situé en limite des zones habitées, il avait été totalement préservé jusqu'au milieu du XIX^e s. quand le tiers environ de son emprise fut recouvert par une prison qui, depuis, n'a cessé de se développer : les vestiges furent mis au jour en même temps qu'ils étaient en grande partie détruits. Assurément, Lambèse serait restée aussi grandiose que Timgad si ce hasard n'en avait effacé toutes les nécropoles, les habitations, et une grande partie des monuments publics. Une autre particularité est la dualité du lieu, qu'exprime le titre « du camp à la cité » : Lambèse romaine est née parce que la 3^e légion y fut cantonnée, mais elle se développa jusqu'à devenir une cité et la capitale de la province, selon un processus qui n'est toujours pas totalement élucidé, faute de témoignages directs. Or, ce livre ne choisit pas entre l'approfondissement érudit de cette si remarquable évolution et une présentation à l'intention d'un public d'amateurs éclairés auxquels il ferait percevoir la grandeur de Lambèse. Des développements généraux, qui ne peuvent concerner qu'un lectorat non antiquisant, expliquent ce que sont les milliaires (p. 16), les soldats (*passim*, spéc. p. 54, 62, etc.), la définition et l'usage des arcs de triomphe, le *forum*, (p. 30 sq.), « ouvert à tous » sur lequel se déroulent les fêtes « avant la construction de l'amphithéâtre » (p. 29), comme si les finalités de l'un et de l'autre équipement étaient équivalentes. Mais ce public auquel sont destinées ces explications élémentaires, pour ne pas dire simplistes, ne peut comprendre ce qu'est la *groma* (p. 23-24), qui sont Delamare ? Carbuccia ? que sont les *principia*, quel est leur usage

(p. 24) ? sans parler de la liste des femmes qui ont un prénom (p. 65), dont l'intérêt dans pareil ouvrage laisse perplexe, étant donné l'absence d'explication et de renvoi bibliographique (M. Kajava, *Roman Female Praenomina*, Helsinki, 1995). L'association de la représentation de Marsyas à la constitution en cité (p. 28) aurait nécessité une élucidation et au moins une référence (Servius, *ad Aeneida*, 3, 20 ; Macrobe, *Saturn.* 3, 12 ; J. Paoli, *Marsyas et le ius Italicum*, *Mél. Arch. Hist.*, 1938, p. 96-130). La question du *forum*, dont l'emplacement est hypothétique, n'est pas résolue clairement, du moins dans les p. 28-29 consacrées au sujet, quoique, par la suite, il soit évoqué comme une évidence (ex. : pl. 8), sauf sur le plan où sa mention est suivie d'un point d'interrogation. Si les grandes parties sont clairement structurées l'une par rapport à l'autre, la confusion domine dans leur agencement interne : un sujet est abordé, on passe à un autre avant de revenir au premier. Par exemple, les pages sur l'agriculture (p. 54-58) où les thèmes – approvisionnement en eau, cultures, surtout celle des oliviers, statut des cultivateurs – sont brassés dans le désordre, sans clarté et sans justification. Il est péremptoirement affirmé que la légion « s'est préoccupée de faire reculer la limite des terres désertiques » (p. 55) ; mais, puisque Lambèse est devenue une *ciuitas*, un territoire lui a été attribué, comme pour toute cité de l'empire ; qu'en fut-il alors de la question cruciale de répartition des terres entre la cité et l'armée ? Vers l'est, les cités, celle de *Verecunda* notamment, sont très proches, donc le territoire civique lambésitain n'a pu se développer que vers le sud, l'ouest (le camp d'entraînement, qui ne figure pas sur le plan, se trouve au sud-ouest) et sur les contreforts des Aurès, là où s'étendaient les immenses nécropoles, nécessairement incluses dans les limites de la cité (M. Dondin-Payre, dans *Les monuments et les cultes funéraires*, Paris, 2010, p. 77-121). La confusion entre ville et cité ne permet pas de lever l'obstacle à la clarification, toujours en suspens, de l'évolution du statut civique ; des annonces prometteuses (p. 27) faisaient espérer que l'articulation entre les entités arbitrairement définies comme « ville haute » et « ville basse » serait éclaircie. La confusion des arguments va à l'inverse : les arcs « de triomphe » (p. 30-32), internes à la trame urbaine, ne sont pas distingués des portes qui auraient été percées dans une muraille cernant la ville, donc marquant ses limites. Une muraille urbaine est parfois associée à un statut civique, mais, des arcs de Lambèse subsistant, qui illustrent plusieurs des cas de figure ayant déterminé l'érection de ces monuments (C. Blonce, dans *Le quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, 2008, p. 595-623), aucun ne peut être mis en relation avec un mur. Pareilles confusions, erreurs et imprécisions sont constantes : le camp d'entraînement de la légion n'est connu que par les fouilles de l'abbé Montagnon (p. 25), puisque la description détaillée de sa colonne doit aussi beaucoup au dessin qu'en fit le capitaine Delamare (M. Dondin-Payre, *B.S.N.A.F.*, 1995, p. 70-74). À quoi servent les 7 pages de bibliographie finales quand les références ne sont pas données dans les notes, réservées aux renvois aux travaux d'Y. Le Bohec (parmi des dizaines d'exemples : p. 22 « comme on l'a dit » ; p. 101 « une étude récente propose ... ») ; comment comprendre les renvois à « l'*Atlas archéologique* » sans précision (un ex. : p. 55) puisque cet *Atlas* est l'œuvre de St. Gsell, sous le nom duquel il apparaît p. 108, comme cela aurait dû être le cas partout ? Il est fait grand cas (p. 67) de l'oubli de M. Le Glay (il y a 30 ans) d'un sénateur, lambésitain « depuis trois générations », mais aucune référence n'explique cette affirmation très précise ; les renvois aux planches sont faux, leur

nombre ayant dû changer sans que les corrections soient faites ; des inscriptions sont citées sans référence (ex. : p. 40, 42, 56 etc.), d'autres énumérées sans que leur utilité soit évidente ; très peu de documents originaux, pas de crédit pour ceux qui semblent l'être ; des légendes parfois erronées (ex. : p. 173, pl. 27 : la très célèbre mosaïque n'est pas celle « de l'entrée du temple d'Esculape » mais d'une des pièces adjacentes, à droite), et des renvois manquants (ex. : p. 46 pas de renvoi à la pl. 16) ; des choix inappropriés (au lieu de la coupe du cap Bougaroun, pl. 2, p. 115, qui est situé près de Philippeville/Skikda sur la côte, à presque 200 km à vol d'oiseau, censé « mettre en évidence le relief élevé et tourmenté des Aurès », une coupe de la chaîne qui domine Lambèse aurait été plus appropriée). Au total, une déception suscitée par le laisser-aller, le manque de clarté et d'approfondissement. Monique DONDIN-PAYRE

Antony HOSTEIN, *La cité et l'empereur. Les Éduens dans l'empire romain d'après les panégyriques latins*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2012. 1 vol. 16 x 24 cm, 543 p. (HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE, 117). Prix : 35 €. ISBN 978-2-85944-712-0.

Ce livre est au premier abord une étude des relations entre une cité de l'Empire d'Occident, la *civitas Aeduorum* et l'État romain, fondée principalement sur l'analyse des *Panégyriques latins* V(9) et VIII(5). Toutefois, la démarche originale et féconde de son auteur, inspirée *a posteriori* de la *microstoria*, appuyée sur une réévaluation d'une documentation longtemps négligée et habilement confrontée aux sources littéraires, épigraphiques et archéologiques, dévoile les rapports complexes noués entre les cités et le pouvoir et conduit ainsi A. Hostein à écrire une passionnante histoire politique et idéologique de l'Empire romain et de la « civilisation municipale » au seuil du Bas Empire. L'ouvrage se compose de trois grandes parties successivement dédiées aux aspects rhétoriques, institutionnels et idéologiques contenus dans sa documentation. Dans la première partie, l'auteur revient sur les mécanismes de constitution et de réception du corpus des *Panégyriques latins*, dénigrés par les préjugés négatifs des historiens, d'abord sur le genre épideictique perçu comme nécessairement insidieux, et ensuite sur le Bas Empire qui aurait été incapable de produire une documentation féconde et originale. L'auteur montre que cette dépréciation est d'autant plus infondée que les *Panégyriques latins* V(9) et VIII(5) ne sont pas des « panégyriques », mais des discours d'ambassades. Le premier fut prononcé à Autun par le rhéteur Eumène, dans les premiers mois de l'année 298, à l'occasion d'une visite d'inspection du gouverneur, devant lequel l'orateur défend la cause de la reconstruction des écoles de la ville. Le second, lu à Trèves devant l'empereur par un notable éduen resté anonyme, le 25 juillet 311, jour de célébration du *dies imperii* de Constantin, est un *gratiarum actio*, pour l'obtention de privilèges fiscaux par la cité d'Autun. Dans ces discours, les éloges qui ne s'adressent pas seulement à l'empereur mais aussi à la *civitas Aeduorum*, ne sont pas une finalité mais des arguments et une justification de ce qui a été donné. Ces discours relèvent de ce que l'auteur propose d'appeler la « diplomatie intérieure ». Dans une deuxième partie, A. Hostein peut alors légitimement extraire les informations historiques présentes dans ces discours. C'est d'abord le dossier de la restauration d'Autun par les Tétrarques, réelle et non mythique, qui est abordé. Il